



## Aux élus de Seine-Saint-Denis

### **Service minimum :** *Appel solennel aux Elus de Seine Saint Denis et à la population*

Mesdames et Messieurs les élus de Seine-Saint-Denis,

Le ministère de l'éducation nationale, faute de postes d'enseignants en nombre suffisant, est incapable d'organiser le remplacement des maîtres absents dans notre département, ce qui conduit les élèves à s'entasser dans les classes chaque jour dans des conditions invraisemblables, notamment au mois de décembre 2007, et il ose parler de « service minimum » !

Alors que sont annoncées deux heures d'enseignement en moins chaque semaine pour tous les élèves à la rentrée 2008, avec pour conséquence des fermetures de postes notamment dans les RASED lors des prochaines rentrées scolaires (les deux heures en moins pour les élèves étant transférées aux enseignants pour prendre en charge les élèves en difficulté), le gouvernement ose parler de « service minimum » !

Alors qu'il repousse les opérations de carte scolaire après les élections municipales, programmant ainsi délibérément une forte désorganisation de la rentrée prochaine...Le gouvernement ose parler de service minimum !

Le gouvernement met en difficulté les municipalités en leur imposant la responsabilité de l'ouverture des écoles les jours de grève avec tout ce que cela comporte. Demain, dans le cadre des politiques globales locales éducatives ira-t-il plus loin ? Les municipalités qui ont tenté de mettre en place les années passées de tels systèmes ont vite mesuré les risques qu'elles prenaient en terme de responsabilité en prenant de telles décisions. D'ailleurs les personnels municipaux étant aussi en grève le 24 janvier, qui les maires vont-ils installer sur cette mission qui réclame du professionnalisme ?

Cette expérimentation est une attaque contre le droit de grève. Nous nous interrogeons sur la crédibilité à donner aux propos du ministre sur sa volonté de concertation alors même que sur ce dossier, il passe en force sans débat ni avec les organisations représentatives des personnels ni avec les élus.

**La seule réponse qui peut être donnée à cette grave attaque du droit de grève des personnels est que la grève du 24 janvier soit massive et qu'un maximum d'écoles soient fermées.**

Nous demandons solennellement aux équipes municipales attachées au droit constitutionnel, à la République, au droit des travailleurs, de ne pas briser la grève des enseignants et de ne pas accepter ce transfert de responsabilité lourd de conséquence pour l'avenir.

Nous appelons la population à soutenir les enseignants en venant à leur rencontre et en participant aux actions qui vont être menées pour défendre une école au service de tous et de la réussite de leurs enfants.

**Pour la réussite de tous les enfants, pour les moyens nécessaires à l'Ecole Publique en Seine Saint Denis**

**Rassemblement**  
devant l'Inspection Académique  
le **Jeudi 24 janvier 2008 à 11 h**  
**ENSEMBLE, PARENTS, ELUS, ENSEIGNANTS,**  
*pour protester contre la casse du Service Public d'Education*  
*et pour réclamer les moyens nécessaires*

Nous vous prions de croire, Mesdames et Messieurs les élus de Seine-Saint-Denis, en notre attachement au service public d'éducation.

François Cochain SNUipp 93

Guy Trésallet Secrétaire général FSU 93